



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE L'IMMOBILIER

DURÉE
14H09

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à
l'assistance technique
de la formation
joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou
Go To Training, lien de
connexion transmis par
mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique
et quizz d'évaluation
finale



| AGIR POUR LE LOGEMENT |

DIGITAL LEARNING

PACK GÉRANCE LOCATIVE 100% EN LIGNE

Niveau 1

OBJECTIFS

Acquérir les fondamentaux de la gérance locative

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier

LES PRÉ-REQUIS

Aucun



WE-CAB503A
DÉONTOLOGIE ET IMMOBILIER



WE-GL500A
L'ESSENTIEL DE LA LOI DU 07 1989 FINANCEMENT DU TERRORISME



WE-GL542A
L'ESSENTIEL DE LA LOI ELAN EN GÉRANCE LOCATIVE



WE-GL541A
HABITATION QUEL BAIL CHOISIR - LES DIFFÉRENTS TYPE DE BAUX



WE-GL537A
BIEN RÉDIGER LE BAIL D'HABITATION LOI DE 1989



WE-GL560A
LES POINTS CLÉS À VÉRIFIER AVANT DE LOUER OU GÉRER



WE-GL558A
**SÉCURISER LE CHOIX DU LOCATAIRE ET ÉCARTER LES RISQUES
DE DISCRIMINATION**



WE-GL534A
LES CHARGES LOCATIVES RÉCUPERABLES



WE-GL559A
LA LOCATION MEUBLÉE : BAIL ET ENJEUX



WE-GL523A
L'ESSENTIEL DU BAIL COMMERCIAL

DURÉE
2H00

À l'issue de cette formation, vous recevrez une attestation de formation valable pour le décompte d'heures nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à l'assistance technique de la formation joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou Go To Training, lien de connexion transmis par mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique et quizz d'évaluation finale



PARCOURS GÉRANCE LOCATIVE

DÉONTOLOGIE ET IMMOBILIER : S'APPROPRIER LE TEXTE ET COMPRENDRE COMMENT EN TIRER BÉNÉFICE DANS SES ACTIVITÉS

OBJECTIFS

- Découvrir le code « éthique et de déontologie » applicable aux professions immobilières depuis le décret du 30 Août 2015, en comprendre le mécanisme de fonctionnement et les risques et les sanctions possibles.
- Analyser et s'approprier les notions clés, comprendre comment les intégrer à sa pratique quotidienne.

LE PUBLIC CONCERNÉ

Tous les professionnels de l'immobilier, dans l'ensemble des métiers de l'immobilier, titulaires de carte et tous intervenants.

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Fabienne Pelissou, gérante d'un cabinet immobilier, spécialisée en administration de biens et transaction



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

LE TEXTE ET LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DE CONTRÔLE

- Code éthique et déontologie
- Décret et dates d'application
- Le public concerné
- Les instances de contrôle
- Les sanctions possibles
- Le CNTGI



PARTIE 2

LES NOTIONS CLÉS À DESTINATION DES TIERS / ENJEUX

- Transparence
- Équité
- Respect des lois et règlements
- Conflits d'intérêts
- Devoir de conseil et de réserve
- *Illustrations métier par métier, les questions qui se posent dans la pratique*



PARTIE 3

LES NOTIONS CLÉS RELATIVES À LA PROFESSION / ENJEUX

- Compétence
- Formation
- Défense de l'image de la profession
- Relations entre confrères
- *Illustrations métier par métier, les questions qui se posent dans la pratique*



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



PARCOURS GÉRANCE LOCATIVE

L'ESSENTIEL DE LA LOI DU 6 JUILLET 1989

(À jour les nouvelles obligations de la loi Alur)

DURÉE
1H15

À l'issue de cette formation, vous recevrez une attestation de formation valable pour le décompte d'heures nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle.

OBJECTIFS

- Appréhender les droits et obligations des parties
- Maîtriser le contenu du bail et son évolution.
- Gérer les conflits.

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les gestionnaires locatifs, les agents de location

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Guillemette Melcher, chef d'entreprise pendant 25 ans, spécialisée en copropriété, gérance locative, location et transaction.



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1 - DOMAINE D'APPLICATION DE LA LOI DU 6 JUILLET 1989

- Les baux obligatoirement soumis à la loi
- La notion de résidence principale
- La notion de logement meublé
- La colocation
- Les exclusions



PARTIE 2 - LE CONTRAT DE LOCATION

- La forme du bail et le contenu du bail
- Les documents annexes
- Le dépôt de garantie
- Le cautionnement et les garantie de paiement



PARTIE 3 - LA VIE DU CONTRAT

- L'indexation annuelle du loyer
- Les charges locatives récupérables (provisions, régularisation, forfait)
- L'assurance habitation du locataire



PARTIE 4 - A FIN DU BAIL

- Le congé du locataire
- Le congé du bailleur
- La restitution des clefs et l'état des lieux de sortie



PARTIE 5 - LE REMBOURSEMENT DU DÉPÔT DE GARANTIE ET LE DÉCOMPTÉ DE SORTIE

- Les délais de remboursement
- Les sanctions en cas de retard
- La forme du remboursement
- Cas spécifique de l'arrêté des comptes pour les logements situés dans un immeuble collectif



PARTIE 6 - LE RÈGLEMENT DES LITIGES

- La Commission Départementale de Conciliation
- Le juge de proximité
- Le tribunal d'instance



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT

**ASSISTANCE
TECHNIQUE**

Référent ESI dédié à l'assistance technique de la formation joignable au : 01 71 06 30 30 ou par mail : fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou Go To Training, lien de connexion transmis par mail au participant

**MOYENS
PÉDAGOGIQUES**

Support pédagogique et quizz d'évaluation finale





ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE L'IMMOBILIER

DURÉE
1H15

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à
l'assistance technique
de la formation
joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou
Go To Training, lien de
connexion transmis par
mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique
et quizz d'évaluation
finale



PARCOURS GÉRANCE LOCATIVE

GÉRANCE LOCATIVE : L'ESSENTIEL DES DISPOSITIONS ELAN

OBJECTIFS

- Comprendre les dispositions de la loi ELAN
- Maîtriser la mise en œuvre des dispositions
- Acquérir les bons réflexes

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les gestionnaires locatifs, les agents de location

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Guillemette MELCHER, chef d'entreprise pendant 25 ans, spécialisée en copropriété, gestion locative, location et transaction.



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

LES DISPOSITIONS RELATIVES AU LOGEMENT

- Adaptation des logements aux situations de handicap
- Valeur informative du DPE et opposabilité
- Un critère supplémentaire à la définition du logement décent
- Règles de décence applicables à la colocation à pluralité de baux
- Le sort des aides au logement en cas de non décence



PARTIE 2

LES DISPOSITIONS RELATIVES AU BAIL

- Le contrat de cohabitation intergénérationnelle solidaire
- Le bail mobilité
- Assouplissement du formalisme de l'engagement de caution
- Fin de la solidarité en cas de violences conjugales
- La transmission dématérialisée des annexes au bail
- Le bail numérique



PARTIE 3

LES DISPOSITIONS RELATIVES AU CONTENTIEUX LOCATIF

- La prévention des expulsions
- La lutte contre les squatteurs



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



PARCOURS GÉRANCE LOCATIVE

HABITATION : QUEL BAIL CHOISIR ? LES DIFFERENTS TYPE DE BAUX

DURÉE
2H

À l'issue de cette formation, vous recevrez une attestation de formation valable pour le décompte d'heures nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à l'assistance technique de la formation joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou Go To Training, lien de connexion transmis par mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique et quizz d'évaluation finale



OBJECTIFS

Savoir faire la différence entre les nombreuses formes de baux.

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Me Rodolphe AUBOYER-TREUILLE, Avocat



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

NOTIONS DE BAIL, RELATIONS LOCATIVES ET DROIT AU LOGEMENT

- Le bail
- Les relations locatives
- Le droit au logement



PARTIE 2

LES DIFFÉRENTS TYPES DE BAUX

- Les différents types de baux
- Le bail d'habitation nue
- Le bail meublé
- Le bail étudiant
- Le bail mobilité
- La location saisonnière



PARTIE 3

TABLEAUX COMPARATIFS

Tableaux récapitulatifs



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



PARCOURS GÉRANCE LOCATIVE

BIEN REDIGER UN BAIL D'HABITATION (LOI DE 1989)

DURÉE
1H15

À l'issue de cette formation, vous recevrez une attestation de formation valable pour le décompte d'heures nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle.

OBJECTIFS

Maîtriser la rédaction des principales clauses du bail d'habitation

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Christelle LE ROY

-  **INTRODUCTION**
BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
-  **PARTIE 1**
CHAMP D'APPLICATION DE LA LOI DU 6 JUILLET 1989
-  **PARTIE 2**
LE CONTRAT TYPE DE LOCATION ET SES ANNEXES
-  **PARTIE 3**
LES CLAUSES AUTORISÉES ET LES CLAUSES INTERDITES
-  **PARTIE 4**
LES CHARGES RÉCUPÉRABLES
-  **PARTIE 5**
LE BAIL ET LES OBLIGATIONS DES PARTIES
-  **PARTIE 6**
LE BAIL MOBILITÉ
-  **ZOOM SUR LE NOUVEAU DPE ET SUR LES NOUVELLES OBLIGATIONS EN TERMES D'ANNONCES**
-  **SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION**
-  **TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT**

**ASSISTANCE
TECHNIQUE**

Référent ESI dédié à l'assistance technique de la formation joignable au : 01 71 06 30 30 ou par mail : fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou Go To Training, lien de connexion transmis par mail au participant

**MOYENS
PÉDAGOGIQUES**

Support pédagogique et quizz d'évaluation finale



PARCOURS GÉRANCE LOCATIVE

NOUVEAU BIEN À GÉRER OU LOUER LES POINTS CLÉS À VÉRIFIER

DURÉE
1H15

À l'issue de cette formation, vous recevrez une attestation de formation valable pour le décompte d'heures nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à l'assistance technique de la formation joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou Go To Training, lien de connexion transmis par mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique et quizz d'évaluation finale



OBJECTIFS

• **Savoir analyser** l'ensemble des aspects juridiques incontournables d'un bien qui ont un impact sur la location et la gestion

• **Mesurer leur impact** sur la gestion et la location afin de mettre en place un mandat sécurisé

Cette formation complète la partie Décence et obligations de délivrance dans laquelle sont abordés les aspects techniques

LE PUBLIC CONCERNÉ

Agent de location, administrateurs de bien, gestionnaires locatifs

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Fabienne PELISSOU TEISSIE



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

LES PIÈCES RELATIVES AU BAILLEUR

- Qui puis je engager ? Comment recueillir les informations avec certitude
- Personne Physique ou morale
- Situations particulières impactant le mandat ou le bail
- Assurances
- Cas pratiques



PARTIE 2

LES PIÈCES RELATIVES AU BIEN

- Les pièces relatives au bien ou sa situation (typologie, garanties, fiscalité, conventionnement, copropriété,)
- La situation locative et l'antériorité (bien loué, bien vacant)
- Les éléments financiers : loyers, charges, foncier
- Les diagnostics
- Assainissement
- Copropriété ou pas
- Biens de moins de 10 ans et garanties



PARTIE 3

REPRENDRE UNE SITUATION EXISTANTE - QUE VÉRIFIER ?

- Absence de bail ou d'état des lieux
- Situations contentieuses (reprise d'impayés, clauses résolutoires, surendettement)
- Sinistres en cours (assurances)
- Contrôle de décence avec obligation dd travaux, commissions de surendettement
- Travaux à suivre et faire exécuter



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



PARCOURS GÉRANCE LOCATIVE

SÉCURISER LE CHOIX DU LOCATAIRE ET ÉCARTER LES RISQUES DE DISCRIMINATION

DURÉE
1H15

À l'issue de cette formation, vous recevrez une attestation de formation valable pour le décompte d'heures nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle.

OBJECTIFS

- **Acquérir les bons réflexes** lors de la mise en place d'un locataire dans le cadre d'un bail habitation
- **Écarter tous risques de DISCRIMINATION** dans le choix du locataire
- **Sécuriser** son choix de locataire

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier, gestionnaires

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Fabienne PELISSOU-TEISSIE



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

CONTOUR ET CHAMP D'APPLICTION

- Responsabilité du professionnel dans le choix du locataire
- Civil : les pièces / Pénal : discrimination
- Solidarité des locataires/ colocataires
- Droit au logement



PARTIE 2

PIÈCES ET GARANTIES

- Pièces légales pour l'étude du dossier
- Les différentes garanties individuelles : Cautionnaire, VISALE, banque, organismes de caution, FASST....
- Le cas des GLI
- La Solvabilité du ou des locataire (s)



PARTIE 3

SÉCURISER LE PARCOURS ET ÉCARTER LE RISQUE DE DISCRIMINATION

- Identifier les situations de discrimination
- Le parcours du candidat locataire : comment sécuriser
- Le choix final du locataire : définition des critères objectifs, éligibilité du dossier
- Comment justifier que je n'ai pas discriminé
- La délicate question du choix laissé au bailleur



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à l'assistance technique de la formation joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou Go To Training, lien de connexion transmis par mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique et quizz d'évaluation finale



LA GESTION DES CHARGES LOCATIVES RÉCUPÉRABLES DANS LES BAUX RÉGIS PAR LA LOI DU 6 JUILLET 1989

DURÉE
1H15

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à
l'assistance technique
de la formation
joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou
Go To Training, lien de
connexion transmis par
mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique
et quizz d'évaluation
finale



OBJECTIFS

- Savoir analyser correctement la nature des charges récupérables
- Maîtriser la régularisation des charges dans les délais légaux
- Adapter le mode de récupération des charges en fonction de chaque situation
- Prévenir et traiter les litiges

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier (Responsables, Collaborateurs et comptables)

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Guillemette MELCHER, chef d'entreprise pendant 25 ans, spécialisée en copropriété, gérance locative, location et transaction.



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1 - LA RÉPARTITION DES CHARGES ENTRE BAILLEUR ET LOCATAIRE

- Le décret n° 87-713 du 26 août 1987
- Distinction entre charges et réparations
- Copropriétés : Le décompte de charges et le relevé général des dépenses
- Cas spécifique de la monopropriété avec pluralité de logements



PARTIE 2 - LE RECOUVREMENT DES CHARGES

- Les informations obligatoires dans le bail ou en annexe au bail
- Le forfait de charges :
 - Dans quels cas est-il autorisé ?
 - Comment déterminer son montant et son indexation ?
 - Les précautions à prendre
- La provision sur charges :
 - Son exigibilité
 - Comment déterminer son montant ?
 - Sa régularisation annuelle : Comment l'effectuer ? Dans quels délais ?
 - Le solde de tout compte du locataire : Comment régulariser les charges au départ du locataire
 - Régularisation tardive : Quelles conséquences ?
- La prescription



PARTIE 3 - LE RÈGLEMENT DES LITIGES

- La Commission Départementale de Conciliation
 - Son domaine de compétence
 - Sa saisine
 - Son fonctionnement
- Le Juge des Contentieux et de la Protection
 - Son domaine de compétence
 - Sa saisine
 - Ses décisions



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE L'IMMOBILIER

DURÉE
1H15

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à
l'assistance technique
de la formation
joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou
Go To Training, lien de
connexion transmis par
mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique
et quizz d'évaluation
finale



| AGIR POUR LE LOGEMENT |

DIGITAL LEARNING

PARCOURS GÉRANCE LOCATIVE

LA LOCATION MEUBLÉE BAIL ET ENJEUX

OBJECTIFS

- **Comprendre** le contexte des baux meublés
- **Savoir** conseiller son bailleur
- **Sécuriser** son bail

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier, gestionnaires

LES PRÉ-REQUIS

Aucun



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

MEUBLÉ DÉFINITION ET RAPPELS JURIDIQUES

- Qu'est ce qu'un logement meublé ?
- Conditions pour qualifier une logement meublé et risque de requalification en bail nu
- Fiscalité particulière
- Différences bail nu / bail meublé
- Les Différents baux meubles



PARTIE 2

LE BAIL MEUBLÉ

- La liste de meuble
- Le bail type
- Les obligations de décence
- L'étiquette énergie
- Charges locatives / forfaits que puis je inclure ?
- Les obligations informatives
- Colocation : attention aux 2 types de situation
- Préavis de départ



PARTIE 3

CAS PRATIQUE

Mise en situation à travers un cas pratique



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT

PARCOURS GÉRANCE LOCATIVE

L'ESSENTIEL DU BAIL COMMERCIAL

DURÉE
1H15

À l'issue de cette formation, vous recevrez une attestation de formation valable pour le décompte d'heures nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle.

OBJECTIFS

Connaitre les points essentiels du bail commercial.

LE PUBLIC CONCERNÉ

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Philippe MAITRE - Formateur expert chez VALOREX



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

- L'application du statut
- La capacité des parties
- La durée du bail
- L'ordre public



PARTIE 2

LE LOYER ET LES CHARGES

- Les règles de fixation du loyer, les différents types de loyer
- L'inventaire des charges
- Les provisions et l'état récapitulatif



PARTIE 3

LA VIE DU BAIL ET L'ÉCHÉANCE

- La résiliation du bail
- La cession du bail
- La fin du bail et le renouvellement



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à l'assistance technique de la formation joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou Go To Training, lien de connexion transmis par mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique et quizz d'évaluation finale

